**CONTRAT DE PARTENARIAT**

**Entre les soussignés :**

ACEL PRODUCTION, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre du commerce sous le numéro [numéro d’immatriculation], dont le siège social est situé à [adresse complète], représentée par [nom du représentant légal], en qualité de [titre du représentant], ci-après dénommée "Partenaire A",

**ET**

STRUCTURE B, établissement [type d’établissement] au capital de [montant du capital], immatriculé au registre du commerce sous le numéro [numéro d’immatriculation], ayant son siège social à [adresse complète], représenté par [nom du représentant légal], en qualité de [titre du représentant], ci-après dénommée "Partenaire B",

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de partenariat entre ACEL PRODUCTION et STRUCTURE B pour une durée d'un an, favorisant le développement mutuel des deux structures sans rémunération financière. Les partenaires s'engagent à coopérer en vue d'accroître leur visibilité et d'améliorer leurs services respectifs.

**Article 2 : Engagements des partenaires**

**1. Engagement de Partenaire A :**

- ACEL PRODUCTION s'engage à créer un espace dédié sur son site internet pour mettre en avant les services de STRUCTURE B. Cet espace sera conçu de manière esthétique et informative, avec des images évocatrices et des descriptions détaillées des services. Les coordonnées de STRUCTURE B seront mises en avant afin d’assurer un accès facile pour les visiteurs.

- Partenaire A veillera à mettre en place un design captivant qui reflète l’excellence et le savoir-faire de Partenaire B.

***2.* Engagement de Partenaire B :**

- STRUCTURE B s'engage à fournir à ACEL PRODUCTION tous les contenus nécessaires à l’élaboration de cet espace, y compris les descriptions de services, images et coordonnées.

- Partenaire B s'engage également à promouvoir ACEL PRODUCTION dans ses propres canaux de communication, renforçant ainsi l’effet du partenariat.

**Article 3 : Durée du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de signature. Il pourra être renouvelé par accord mutuel des deux parties.

**Article 4 : Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de ce partenariat, sauf accord écrit préalable de l’autre partie.

**Article 5 : Résiliation**

Chacune des parties peut mettre fin au contrat avec un préavis de trente (30) jours, notifié par écrit, en cas de non-respect des engagements pris.

**Article 6 : Loi applicable et juridiction compétente**

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litige, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend à l’amiable avant de saisir les tribunaux compétents.

**Fait à [lieu], le [date]**

**Pour ACEL PRODUCTION**

**[Nom et signature du représentant]**

**Pour STRUCTURE B**

**[Nom et signature du représentant**]

*Ce contrat formalise une collaboration basée sur des valeurs communes d'innovation et de soutien mutuel, et il offre aux deux structures la possibilité de grandir ensemble, en intégrant leurs services et en développant leur notoriété dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel.*